



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SYNDICAT DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA CORRÈZE

DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Le Chadelbos

19600 Saint Pantaléon de Larche

Tél : 05 55 22 61 30

Fax : 05 55 22 64 10

Mail : syttom19@syttom19.fr

www.syttom19.fr

Nombre de délégués en exercice : 20

Nombre de délégués présents : 11

Nombre de votants : 13

Nombre de pouvoirs : 2

L'an deux mille quatorze et le 26 juin à 18H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 20 juin 2014, s'est réuni à l'UIOM d'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Etaient présents : Messieurs Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, André LAURENT, Jean-Pierre AOUT, Daniel ESCURAT, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Henri GRANET, Jean-François LOGE, Patrice FARGE, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Mesdames Michèle GUILLOU, Jeanine VIVIER, Christiane MONTEIL, Josiane BRASSAC-DIJOUX, Messieurs Philippe JENTY, Bernard MIEL, Jean-Louis LAGEDAMON, Bernard ROUGE, Jean-François MICHON, Jean-Marie FREYSSELINE, Jean-Luc RONDEAU, Michel SAUGERAS, Hervé GOUTILLE, Xavier GRUAT.

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

➤ ➤ ➤

OBJET : N ° 2014/06/09 : AFFECTATION DU RÉSULTAT - EXERCICE 2013

Rapporteur : Monsieur Marc CHATEL

Après avoir entendu et adopté ce jour le compte administratif de l'exercice 2013, considérant les éléments suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2013 figurant au compte de gestion (A)	1 876 738,87 €
Report à nouveau du compte de gestion (B)	7 888 870,54 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2013 (C = A+B)	9 765 609,41 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)(D)	- 4 531 520,38 €
---	------------------

BESOIN DE FINANCEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

4 531 520,38 €

Compte tenu du résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2013, le Président du SYTTOM 19 propose aux membres du comité syndical l'affectation des résultats suivante au budget supplémentaire 2014 :

- le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 soit 9 765 609,41 € sera affecté :

- 1) à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour la somme de 4 531 520,38 €*
- 2) le surplus en recettes de fonctionnement est porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour un montant de 5 234 089,03 €.*

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 26 juin 2014



Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 03/07/2014 et publication ou notification du 03/07/2014